

COUPE 1:500



PLAN DE SITUATION 1:500

Le nouveau bâtiment de la « Fondation Valais de Cœur » se situe dans le nouveau quartier « Prés-Magnin », idéalement placé au cœur de la ville de Martigny, sur une parcelle bien connectée de 3500m².

Le futur quartier doit accueillir une mixité d'affectations permettant d'offrir une densification intérieure de la ville, dans l'esprit d'un éco-quartier, sur cette ancienne friche située au nord de la gare.

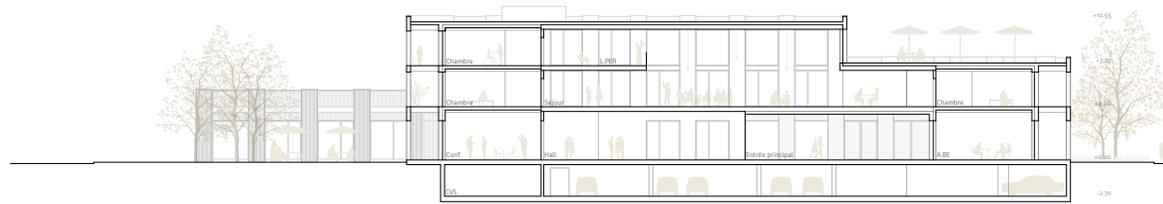
L'implantation du projet favorise une transition harmonieuse avec le quartier de maisons individuelles et la petite échelle au nord, tout en recherchant le dialogue avec les futurs espaces publics et l'hôtel déjà existant sur le site.

Le nouveau projet exprime une volonté marquée de construire un nouveau lieu d'habitat de haute qualité architecturale, environnementale, vivant, solidaire et social, participant à la multiculturalité inhérente à la vie du futur quartier.

Le "Vivre ensemble" constitue l'épine dorsale du programme. Cette capacité d'accueillir le « être ensemble » fait écho à l'origine même de l'architecture et nous offre, dans le cadre de cette étude, la possibilité d'y répondre en proposant ce projet.



CONCEPT D'INSERTION 1:2500



COUPE FACADE C 1:200

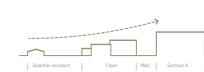


PLAN TOPOGRAPHIQUE REZ-DE-CHAUSSEE 1:200



VUE SUR LA COUR

Recherche d'une transition harmonieuse avec le quartier de maison individuelle, petite échelle.



L'INSERTION URBAINE, RÉUSSIR À TRAITER LES TRANSITIONS

Le bâtiment s'établit dans un périmètre déterminé. Le sujet se porte sur une pièce urbaine qui se situe le long de deux mails arborés structurant le nouveau quartier et face à un bâtiment tour existant accueillant un hôtel. Au nord de la parcelle, un chemin de desserte fait office de limite entre le nouveau quartier et un quartier existant de maisons individuelles et groupées. Il s'agit d'être attentif aux rapports que notre projet entretient avec le quartier et son environnement immédiat, tout en respectant les conditions-cadres du projet.

L'interaction générale du bâtiment dans l'ensemble du périmètre en fonction du contexte et des bâtiments alentours se fait en suivant les éléments suivants :

Un alignement des bâtiments sur les espaces publics principaux du nouveau quartier en proposant un front aux espaces publics.

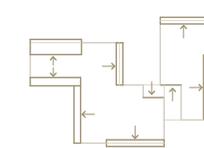
Des retraits formant des placettes, place et parc géant les transitions et renforçant les points d'attraction entre le quartier et le bâtiment.

La volonté d'avoir un bâtiment se développant sur l'entier de la parcelle et travaillant ses attaches avec le contexte, sans offrir de hiérarchie apparente, et permettant de rayonner sur le site.

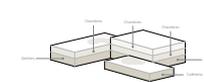
Une volumétrie croissante sur le site afin de s'intégrer à la petite échelle au nord et d'offrir un front au sud sur les espaces publics.

Une homogénéité donnant un caractère institutionnel et accueillant au bâtiment malgré une diversité de fonctions intérieures.

TRAVAIL DU VOLUME ET DES TRANSITIONS



Distribution du programme dans trois volumes et trois strates.

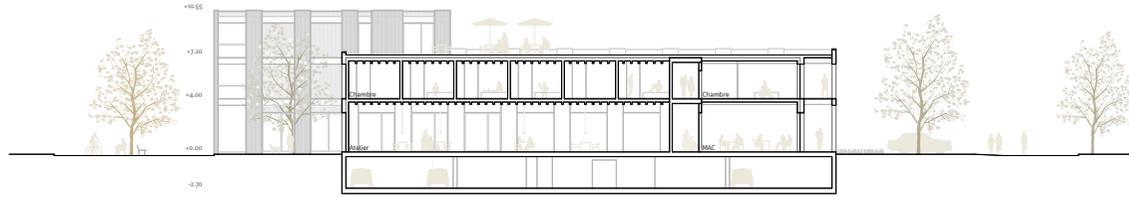


UN PAVILLON, PLUSIEURS FONCTIONS, UN PETIT VILLAGE DANS LE QUARTIER

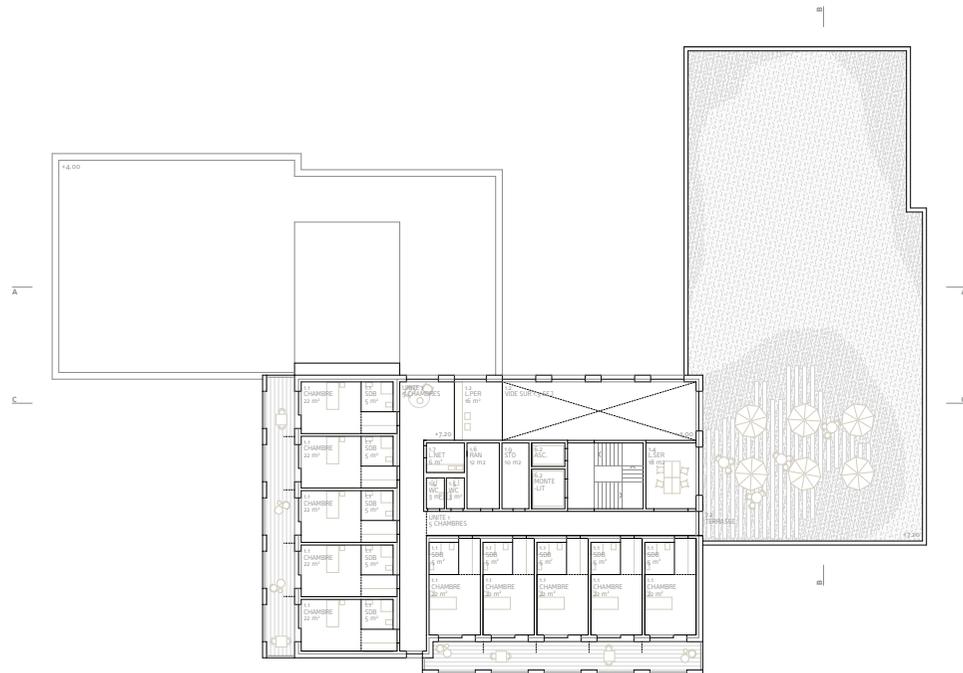
Il s'agit de répondre à un programme riche proposant différentes fonctions que nous avons rassemblées dans un grand bâtiment « pavillon ».

Cette recherche sur le « vivre ensemble » prend forme dans un pavillon composé de plusieurs volumes imbriqués qui se développent sur la parcelle comme un seul élément. L'interaction du programme est l'un des enjeux de ce projet mais, il est nécessaire de tenir compte des « rythmes » de chacun. C'est pour cela que chaque volume peut fonctionner de manière indépendante et bénéficie de ses propres accès.

Le pavillon est composé de 3 volumes assemblés. Ces volumes se développent sur 1, 2 et 3 niveaux et sont reliés par un sous-sol. Ce sous-sol comprend les techniques, l'interdendance, les dépôts et le parking souterrain de l'institution, permettant un accès facilité et privilégié pour les services et les collaborateurs.



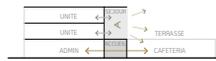
COUPE FACADE B 1:200



PLAN 2e étage 1:200



ZONES PIVOTS: SEJOUR - UNITES / ACCUEIL



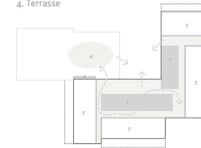
2e étage

1. Noyaux de distributions
2. Bureau
3. Chambres
4. Vide sur séjour
5. Terrasse



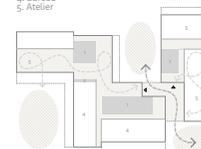
1e étage

1. Noyaux de distributions
2. Cheminée
3. Chambres
4. Terrasse



rez-de-chaussée

1. Noyaux de distributions
2. Cheminée
3. Cafeteria
4. Bureau
5. Atelier



sous-sol

1. Noyaux de distributions
2. Cheminée
3. CVS
4. Vestiaires



UN REZ-DE-CHAUSSEE FAVORISANT LES INTERACTIONS

Au rez de chaussée, en lien avec le quartier, sont disposées les parties communes du programme (Salle à manger, cafétéria et séjour), d'administration et d'atelier.

La partie « atelier » est positionnée à l'est de la parcelle, du côté de la place du quartier et du mail principal, afin de proposer le plus d'interaction avec l'espace principale du quartier.

La partie « logements et administration » se développe dans la partie ouest de la parcelle. Sa forme dégage deux espaces majeurs extérieurs, une cour et un jardin, qui participent à l'interaction urbaine avec de multiples vues croisées sur le bâtiment et les montagnes.

Une galerie couverte relie, au rez-de-chaussée, les deux parties de programme aux accès indépendants de l'institution : la partie logements et la partie atelier. Cet espace extérieur protégé permet de faire la transition avec le quartier. Ce passage permet de garder l'autonomie d'accès et de fonctionnement de l'atelier, tout en gardant en lien fort, entre les deux espaces. Il favorise les rencontres et les relations grâce aux ouvertures créées sur les ateliers. Cette galerie s'ouvre sur une cour qui accueille le programme public de la « cafétéria ».

Au rez, les espaces communs font parties du cour du bâtiment et leur emplacements imbriqués facilite le partage et les usages multiples. La disposition des communs dans l'espace favorise la promenade et les dégagements sur les espaces extérieurs attenants, par vues croisées, sur les activités et le quartier. Ces espaces accueillants permettront une grande mixité et un mélange avec la population extérieure pour les résidents.

Une cheminée centrale permettra d'offrir un espace convivial et intime pour recevoir. Des espaces protégés permettront de prolonger les activités dans la cour et le parc afin de profiter des extérieurs. Ce volume profite d'un accès indépendant au rez-de-chaussée et depuis le parking souterrain afin de faciliter le fonctionnement et les livraisons.

DEUX UNITES LOGEMENTS A LA FOIS RELIEES ET INDEPENDANTES

Les étages accueillent la partie des logements des résidents. Cette partie se développe avec des chambres s'ouvrant en périphérie sur le quartier dans chaque volume. Deux noyaux verticaux intègrent les accès et les services et distribuent les étages.

Au deuxième niveau, deux unités complètes sont disposées dans les deux volumes et comptabilisent un total de 20 chambres. La première unité spécialisée, comprenant 2x5 chambres a été positionnée au dernier niveau d'un volume afin d'être plus indépendante dans son fonctionnement.

Afin de ne pas créer de séparation entre les habitants des différentes unités, l'espace principale de vie se développe comme un espace majeur sur deux niveaux, liant ainsi toutes les unités visuellement. Sa disposition au centre du bâtiment et sa disposition en façade s'ouvrant sur la cour centrale, en fait un lieu de vie agréable à la lumière constante, magnifiant la vue sur les montagnes environnantes. Sa disposition centrale en fait aussi un repère pour les habitants et un lieu de rencontre plus intime que les espaces au rez-de-chaussée.

La disposition des espaces permet de déambuler dans les étages et de s'arrêter dans des placettes de rencontre ou l'aménagement est varié et aisé. La forme du bâtiment et la cour centrale permet aux utilisateurs des vues croisées ludiques sur d'autres parties communes de la maison favorisant les rassemblements.

Chaque étage profite d'un aménagement sécurisé en toiture permettant aux résidents de s'aérer en profitant de tout le confort d'aménagement d'un jardin privé et d'une cheminée à l'étage et d'un four au bois.

Depuis le deuxième étage, un accès direct aux ateliers est possible.



VUE CHAMBRE



VUE CHAMBRE

LA CHAMBRE, UN UNIVERS AUX UTILISATIONS MULTIPLES

La chambre est conçue comme un espace dont les dimensions permettent des variations d'aménagements afin de faciliter l'appropriation des habitants. Ses espaces seront traités avec des matières très domestiques (bois apparents) afin de faire rappel à une chambre d'habitat traditionnel malgré le milieu médicalisé et fonctionnel demandé.

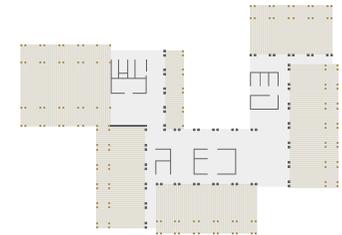
Le développement de cet espace prend en compte la notion de seuil, entre l'espace public des logements et l'espace privé. L'entrée se fait comme dans un appartement par un espace de transition composé d'une penderie, d'un petit banc et d'une salle d'eau.

Cette salle d'eau bénéficie de deux coulissants d'angle permettant une ouverture généreuse sur la chambre et la lumière naturelle.

La fenêtre est composée d'une partie fixe permettant d'accueillir une tablette qui pourra être utilisée comme assise, jardinière ou bibliothèque. Ce dispositif pourrait être envisagé dans certaines chambres en tenant compte d'une hauteur plus conséquente afin de pouvoir disposer une chaise roulante en dessous et offrir ainsi un bureau sur la vue.

Chaque chambre dispose d'un prolongement extérieur protégé de grande dimension. Il fera office de filtre avec les espaces extérieurs dans la chambre et servira de promontoire sur les espaces publics depuis l'extérieur.

SCHEMA CONSTRUCTIF



STRUCTURE ET MATERIALITE, VECTEURS DE DURABILITE

Les structures porteuses sont composées d'éléments en béton-armé et en bois, disposées de manière à pouvoir tirer le meilleur parti de leurs caractéristiques mécaniques tout en valorisant l'utilisation du bois en tant que ressource renouvelable afin de réduire significativement l'empreinte carbone issue de la construction. La structure ponctuelle permet par ailleurs une grande évolutivité des espaces.

Les dalles sont composées de planchers mixtes bois-béton dans les espaces d'activités / chambres appuyées sur une façade porteuse en bois. Dans les espaces intermédiaires / circulations, une dalle nervurée en béton-armé assure la liaison monolithique entre les noyaux de stabilisation, répond aux exigences d'incombustibilité de sécurité incendie et permet de franchir de grandes portées en limitant le nombre de porteurs verticaux afin d'offrir une grande flexibilité d'aménagement à long terme. Cette dalle est appuyée sur des colonnes en béton-armé clairement identifiées et sert à son tour de support aux planchers mixtes dans les zones périphériques.

La structure porteuse des balcons est composée d'éléments légers en bois tant pour les planchers que pour les porteurs verticaux.

CONCEPTION PARASISMIQUE

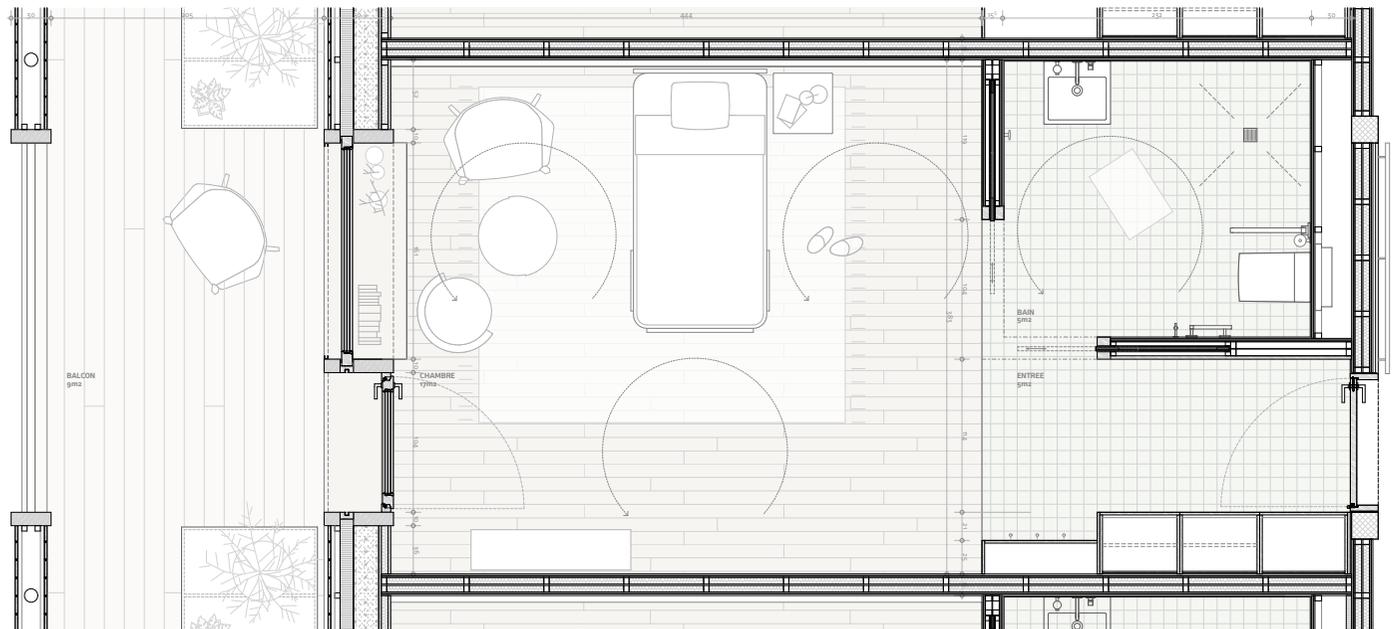
Le projet se trouve à Martigny dans la zone sismique Z3b, soit celle qui présente la plus grande accélération horizontale (1,6 m/s²) selon la norme SIA 261 en vigueur et son usage en tant qu'établissement spécialisé (PB >50 personnes) l'affecte dans la classe d'ouvrage II. De plus, le microzonage de la zone où se trouve la parcelle met en évidence des conditions géologiques particulièrement défavorables. Cette configuration impose une conception parasismique adéquate dès le départ du projet afin que le comportement de la structure soit homogène et maîtrisé.

La forme en plan du bâtiment et sa volumétrie différenciée (R, R+1 et R+2) nous ont amené à concevoir une structure sans joints de dilations avec des murs de refends sismiques en béton-armé continus à tous les étages. Leur disposition en plan est composée de trois noyaux idéalement placés afin de réduire les excentricités entre le centre de masse et le centre de cisaillement de l'ouvrage tout en maximisant les excentricités favorables de reprises vis-à-vis des effets de torsion induits par l'action sismique.

La dalle nervurée en béton-armé relie tous les noyaux de manière monolithique et fonctionne avec les dalles de compressions des planchers mixtes pour assurer l'effet de diaphragme horizontal.

Tous les noyaux de stabilisation se trouvent dans l'emprise du sous-sol qui constitue, grâce à sa très grande rigidité, le niveau d'encastrement de l'ouvrage.

Le rapport annexé concernant le prédimensionnement sismique a permis de valider par l'application de la méthode RPP Light et MFR (Méthode des Forces de Remplacement) le parfait comportement sismique de l'ouvrage avec des hypothèses très conservatrices.



PLAN DE LA CHAMBRE 1:20

